

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

ONZIEME ANNEE—No 3

---

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe officiel du Conseil d'Hygiène  
de la Province de Québec.

---

REVUE MENSUELLE

---

Rédacteur en Chef: Le Dr J.-I. DESROCHES.

Secrétaire de la Rédaction: Le Dr L.-E. FORTIER.

---

JUILLET 1894

---

“ La législation sanitaire est peu de choses sans une éducation appropriée aux mœurs. Ainsi l'obligation de donner une vive et salutaire impulsion à l'éducation des masses, par l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée et la démonstration péremptoire que la santé de l'individu conduit sûrement à celle de la communauté.”

---

ABONNEMENT: \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

---

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION: 25, RUE STE-THERÈSE,

Boîte 2027, Bureau de Poste,

**MONTREAL.**

## SOMMAIRE

Enquête : un enfant vacciné meurt 30 jours après de pyohémie.— Jeux des enfants — gymnastique.— L'entêtement — moyen de le corriger.— Lait : altérations spontanées, stérilisation et falsifications du lait ; altérations spontanées ; laits virulents ; scarlatine ; fièvre typhoïde ; choléra ; fièvre aphteuse ; charbon ; tuberculose.— Lavages à l'eau froide.— L'instruction des filles.— Origine des couvertures.— Nouvelle médecine des familles à la ville et la campagne.— Distribution par Comtés de quelques-unes des causes de décès relevées dans la statistique des derniers six mois de l'année 1893 (*tableaux*).— Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Juin 1894 (*tableaux*).— Taux mortuaire de chaque comté de la province pendant les six derniers mois de l'année 1893 (*tableaux*).— Taux mortuaire des villes au-dessus de 5000 âmes pendant les six derniers mois de l'année 1893 (*tableau*).— Bulletin bibliographique.

---

# EAU DE VICHY

**SOURCE DUBOIS**

**Rue de Nimes, 125, à Vichy (En face les Celestins)**

AUTORISÉE ET CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

*Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.*

---

## **SOVERAIN : DANS LA DYSPEPSIE**

*les affections de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins,  
de la vessie, albuminurie, diabète, gravelle  
urique, goutte, rhumatisme, obésité.*

La plus froide (11 degrés) des eaux véritablement de Vichy.

Prise comme eau de table, elle excite l'appétit et assure toujours une bonne digestion.

Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

*Agence générale pour le Canada :*

**A. BRISSET & FILS**

**MONTREAL.**

**Authenticité garantie.**

**RHUMES NÉGLIGÉS, BRONCHITES, CATARRHES**

**SONT GUÉRIS**

infailliblement

PAR LES

**CAPSULES  
COGNET**

*Le plus  
puissant remède contre les*

**MALADIES DE POITRINE**

PARIS, 43, rue de Saintonge, PARIS  
et **TOUTES PHARMACIES**

**VIN LABUSSIÈRE**

**TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS**  
à la Noix de Kola et aux Quinquinas.

**PILULES LABUSSIÈRE**

**LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN**  
dans l'Anémie, la Chlorose.

Dépôt à **MONTRÉAL - PHARMACIE DECARY**

# GALANTE FILS

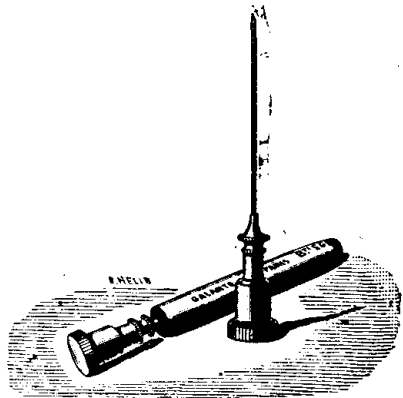
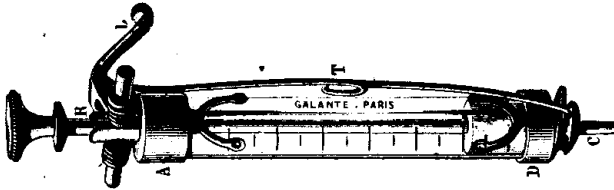
FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

2, rue de l'École-de-Médecine, 2. — PARIS

## SERINGUE STERILISABLE

De M. le Professeur DEBOVE.

Présentée par M. le DR D'ARSONVAL à la Société de Biologie, séance du 7 janvier 1893.



Les modèles de cette seringue forment, au point de vue de la contenance, une série de douze types qui sera augmentée ultérieurement.

### CONTENANCES :

Nos 2.	Deux centimètres cubes.	Nos 8.	Huit centimètres cubes
3.	Trois — —	9.	Neuf — —
4.	Quatre — —	10.	Dix — —
5.	Cinq — —	11.	Quinze — —
6.	Six — —	12.	Vingt — —
7.	Sept — —		

Toutes les pièces constituant ces seringues sont interchangeables. Il suffit de demander la pièce qu'il y a lieu de remplacer en indiquant le numéro ou la contenance de la seringue à laquelle elle est destinée. Dans tous les cas, cette pièce sera facilement mise en place par la personne qui se sert habituellement de l'instrument.

POUR LA VENTE A MONTREAL :

**ALBERIC DURAND,** - - - **1964, rue Notre-Dame.**  
 DÉPÔSITAIRE DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE.

# CHOLERA !

Prévenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

## L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

*Monsieur et Cher Confrère,*

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le *spécifique* par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, *Pharmacien*

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

## J. EMILE VANIER

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadastres.

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

*Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte*

Bureaux: - Imperial Building, 6<sup>ème</sup> Etage, Rue St-Jacques

MONTRÉAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invités à correspondre.

**Le Progrès médical :** rédacteur en chef Dr BOURNEVILLE, publie les travaux originaux des sommités médicales françaises, parmi lesquelles : MM. les Professeurs CHARCOT, STRAUS, DUFLAY, PANAS, LEMOIR, TARNIER, etc. MM. les Professeurs AGRÉOÉS, BALLEZ, CHANTEMESSE, BLANCHARD, BONNAIRE, BUDIN, LANDOUZY, F. RAYMOND, POIRIER, TERRILLON, etc. ; MM. les médecins des hôpitaux, COMBY, MAGNAN, JOSIAS, JULES SIMON, SEVESTRE, TERRIER, TROISIÈRE, etc., etc. Un No hebdomadaire de 24 ou 32 pages, illustré de nombreuses gravures. Il forme par an, deux beaux volumes in-4 raisin, d'environ 600 pages chacun. Abonnement d'un an 21 fr. pour.....

Etablissement Hydrominéral de

**CONTREXÉVILLE**



Source du

**PAVILLON**

*La seule décrétée d'intérêt public*

**FORTIFIANTE - AMIE DE L'ESTOMAC**

...*Saison du 20 Mai au 20 Sept.*...

Souveraine et sans rivale dans les Affections :

**GOUTTE**

**GRAVELLES**

**DIABÈTE**

**MALADIES DU FOIE**

**VOIES URINAIRES**

**EXIGER**  
la Source du

**PAVILLON**

**A. BRISSET & FILS**

Agents pour le Canada,

Rue Gosford, . . . . . Montréal.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène

---

XI<sup>e</sup> ANNÉE

MONTRÉAL, JUILLET 1894

No 3

---

RÉDACTEUR EN CHEF : LE DR J.-I. DESROCHES.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : LE DR L.-E. FORTIER.

---

## ENQUÊTE

### UN ENFANT VACCINE MEURT 30 JOURS APRES DE PYOHEMIE

Tout le monde sait que la presse quotidienne en général est toujours en quête de nouvelles à sensation. Ce sont là de ces choses que le public lecteur recherche et qui rapportent gain au journal. C'est pourquoi les *reporters* s'arrogent-ils souvent la liberté d'écrire, sous des titres rouffants, des articles qui ne manquent pas de produire grand émoi dans la population. Inutile de dire que ces articles, écrits dans des termes amplifiés et émouvants sont regrettables parce qu'ils sont souvent préjudiciables à la moralité publique, aux intérêts de la société ou, comme dans le cas qui nous occupe, aux intérêts de la santé publique.

Le 16 et le 17 du mois de juillet un journal de cette ville annonçait avec un étalage de titres à sensation une lugubre histoire concernant la mort de trois enfants survenue après la vaccination et les maladies graves d'au moins quinze enfants aussi des suites du vaccin. Ces articles qui ne contenaient de vrai que la mort de l'enfant de M. Upton, eurent beaucoup de retentissement à Montréal et dans la province de Québec. Ces fausses insinuations devaient nécessairement susciter dans la profession médicale une certaine défiance contre le vaccin de l'Institut vaccino-gène de la province de Québec.



Le Conseil d'hygiène qui a l'Administration de l'hygiène publique dans la province de Québec, s'est trouvé en face d'un devoir : celui de s'enquérir des faits et de demander une enquête du Coroner avec un jury composé de médecins. M. le Coroner McMahon s'est rendu à la demande du Conseil d'hygiène et l'enquête a été parfaitement conduite.

Ce jury, composé de 14 médecins, était des mieux qualifiés au point de vue de la science médicale et de la société.

Nous reproduisons ici l'enquête et le verdict du jury :

" Cette enquête a eu lieu le 26 juillet au soir à la morgue.

" Le jury suivant a été assermenté :

" Les docteurs J. W. Mount, président ; Gaspard Archambault, Avila Demers, Louis Cléroux, Maxime Beausoleil, Thos. D. Reid, Joseph E. Laberge, Oscar F. Mercier, Louis E. Fortier, Frank Buller, Kenneth Campbell, J. C. Cameron, John B. McConnell et A. R. Marsolais.

" Les Drs J. I. Desroches et E. Pelletier du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec assistaient à la séance.

" Le premier témoin entendu a été le Dr J. T. Reid, qui dit avoir vacciné l'enfant avec des pointes vaccinales fournies par le Bureau de santé de Montréal.

" Les pointes qu'il a reçues étaient soigneusement enfermées dans des tubes en cuivre, chaque tube contenant dix pointes. Il a vacciné l'enfant avec beaucoup de précaution. L'opération a eu lieu le onze juin et le vingt-trois il a été appelé au près du jeune patient.

" Il a trouvé le bras vacciné enflé. Le docteur décrit la marche de la maladie jusqu'à la mort arrivée le 16 juillet. D'après ses observations il a remarqué des symptômes de la fièvre scarlatine : éruption et mal de gorge.

" Quand il a vacciné le jeune Upton l'enfant était en bonne santé. Il s'est servi des autres pointes qu'il y avait dans le même tube où il a pris celle destinée au défunt, et toutes ont très bien réussi.

" M. Ed. Upton, père de l'enfant est ensuite appelé. Il déclare qu'au moment de la vaccination son enfant était en très bonne santé ; deux jours après avoir été vacciné il est tombé malade et est mort le 16 du courant.

" Le Dr Louis Laberge, médecin de la cité, dit que le vaccin fourni au Dr Reid a été obtenu de l'Institut vaccinogène de Québec.

" Lorsqu'est arrivée la proclamation obligeant tout le monde à se

faire vacciner, le témoin dit que le Bureau de santé a reçu dix-sept mille pointes vaccinales de l'Institut de Québec.

" Il n'a reçu de plaintes d'aucun médecin au sujet de ces pointes, au contraire, le Bureau a reçu des compliments pour la qualité exceptionnellement bonne du vaccin.

Le Dr L. E. Gauvreau, directeur de l'Institut vaccinogène de Québec, décrit comment on inocule les génisses pour obtenir le vaccin. Il lit plusieurs lettres touchant l'excellente qualité du vaccin fourni.

" Les Drs Joseph Réaume et J. W. Caumtock, de Windsor, Ont., lui ont écrit que ce vaccin était excellent.

" Le Dr Henry Russell, de New-York, dans une longue lettre, dit également que ce vaccin était excellent et qu'il a donné de meilleurs résultats que celui des établissements de vaccination des Etats-Unis. " J'ai eu, ajoute-t-il, l'occasion de visiter plusieurs fois l'Institut du chemin de Ste-Foye, et j'ai constaté dans cet établissement une extrême propreté. L'emploi du virus n'a jamais donné aucun mauvais résultat. Pour ma part, je ne me servais jamais d'autre vaccin si je pouvais obtenir de celui de Québec.

" Les devoirs que j'ai à remplir, continue M. Gauvreau, sont des plus importants et j'ai besoin de l'aide et de la protection de la profession médicale. J'ai vendu du vaccin à des médecins qui, non seulement avaient les mains sales, mais qui poussaient l'incurie jusqu'à mettre les pointes vaccinales parmi leurs allumettes et leur tabac.

" Avec un pareil procédé il n'est pas étonnant que le vaccin produise parfois de mauvais effets et qu'on dise qu'il n'est bon à rien.

" Le témoin dit que lui seul touche aux pointes à l'Institut et avant de les toucher il se lave les mains dans une solution de bichlorure de mercure. C'est la première fois qu'un accident comme celui dont il est question est attribué au vaccin fourni par l'Institut vaccinogène de Québec.

" Le Dr J. A. Beaudry, inspecteur du Conseil provincial d'hygiène, déclare qu'il a visité l'Institut vaccinogène le 18 du courant et qu'il a trouvé l'établissement dans un ordre parfait.

" M. le Dr James Bell est entendu. Il déclare que le 6 juillet courant, il fut appelé auprès du petit enfant, qui souffrait de pyohémie. Le témoin se demande si la maladie dont souffrait l'enfant était causée ou non par le vaccin.

" D'après les renseignements pris ajoute le médecin, il n'est pas probable que le vaccin ait causé cette maladie. D'après lui, la fièvre

scarlatine, sous les circonstances présentes, a probablement servi de cause à la pyohémie.

“ Le Dr England appelé le dix juillet, a constaté que l'enfant souffrait de pyohémie. Il y avait du pus aux poignets, au cou, et aux autres parties du corps.

“ Le témoin déclare que cet empoisonnement du sang n'est pas nécessairement dû à des impuretés qui auraient pu se trouver dans le vaccin et ne peut pas dire que la maladie est due à la vaccination. Il est possible aussi qu'un enfant s'empoisonne le sang en se grattant jusqu'au vif avec des ongles malpropres.

“ Une blessure ordinaire peut suppurer et causer les mêmes symptômes. Il a vu un cas où la pyohémie, causée par une dent malade, a amené la mort en trois ou quatre jours. Il est possible qu'un enfant empoisonne une plaie en la grattant avec des ongles sales.

“ M. le Dr Wyatt Johnston, après avoir fait connaître le résultat de l'autopsie, dit qu'il en a conclu que la mort est due à la pyohémie. Il ajoute qu'à l'exception d'une légère dégénérescence grasseuse du foie il n'a constaté aucune trace de maladie intestinale, et que l'autopsie n'a pu lui indiquer si l'infection avait débuté à la plaie du bras ou à la gorge qui était affecté et qui lui paraît de nature à lui faire croire à l'existence de la fièvre scarlatine. Le 18 courant il a visité l'établissement du Dr Guvreau avec le Dr Beaudry et dit que le vaccin fourni par l'Institut est, en général, d'après ce qu'il a vu et les rapports qui ont été faits d'excellente qualité, et qu'il est aussi sûr qu'aucun autre vaccin fourni par les établissements américains.

“ Après avoir reçu quelques explications de M. le Coroner, le jury a délibéré et a rendu le verdict suivant :

“ 1<sup>o</sup> Nous soussignés, déclarons que Frank Upton est mort le 16 juillet 1894 de pyohémie de nature accidentelle ;

“ 2<sup>o</sup> Que le vaccin employé par le L. J. T. Reid était de bonne qualité ;

“ 3<sup>o</sup> Que la vaccination a été faite d'après la méthode ordinaire ;

“ 4<sup>o</sup> Que, considérant que c'est un fait bien connu que la plus petite blessure peut devenir un point d'infection fatale, ce jury recommande aux parents de prendre plus de soin des enfants qui ont été vaccinés qu'ils le font généralement, en protégeant le point d'inoculation de toute contamination possible jusqu'à parfaite cicatrisation.

“ 5° Que les autorités sanitaires soient priées d'adresser aux familles des circulaires donnant à ces dernières les instructions qu'elles doivent faire suivre à leurs enfants en pareilles circonstances.”

Nous relevons du rapport du Jury que l'enfant de M. Upton est mort de pyohémie de nature accidentelle et que le vaccin dont s'est servi M. le Dr Reid pour vacciner cet enfant 30 jours avant la mort était parfaitement pur.

M. le Dr Reid a fait près de quatre cents vaccinations durant la dernière saison avec le vaccin fourni par le Bureau de Santé de Montréal et M. le Dr Reid a été satisfait de ce vaccin.

M. le Dr Laberge, le médecin municipal de Montréal, déclare qu'il a fourni aux médecins de cette ville 17 000 pointes vaccinales venant de l'Institut vaccinogène de Québec et qu'il n'a reçu que des bons rapports de ce vaccin.

En somme, tout laisse croire que le vaccin de l'Institut vaccinogène de M. Gauvreau est excellent et que nous avons lieu de regretter ce coup de reportage.

Le médecin ne doit jamais prendre trop de précautions quand il s'agit de conserver le vaccin, et quand il s'agit de faire une vaccination.

Le vacciné et la mère de famille sont intéressés à recevoir du médecin vaccinateur les instructions nécessaires pour s'assurer d'une bonne vaccination et pour traiter les complications qui peuvent survenir au cours de la vaccination.

Ce journal a publié en mai dernier (page 7) sous le titre de “ La variole à la frontière ” des instructions concernant la vaccination que nous reproduisons ici :

“ Un savant a dit : il n'est pas possible de faire à la peau d'un homme une boutonnière, si petite qu'elle soit, sans ouvrir une porte par laquelle la mort peut entrer. La vaccination, en tant qu'opération chirurgicale n'est dangereuse qu'à ce titre. C'est pourquoi il importe d'observer les précautions suivantes pour parer tout danger.

“ 1. Ne vacciner que des enfants en santé parfaite. Attendre également la guérison des affections de la peau, eczéma, impétigo, gournes vulgaires, qui pourraient prendre sous l'influence de l'évolution vaccinale, une intensité inquiétante et même dangereuse,

“ 2. Ne pas vacciner en temps d'épidémie d'érysipèle à moins d'y être absolument contraint et forcé par les circonstances.

“ 3. Se servir autant que possible de vaccin animal, absolument frais et récemment préparé.

“ 4. Rejeter, à moins d'absolue nécessité, la vaccination de bras à bras. Dans ce cas, choisir un enfant vaccinifère absolument sain et âgé d'au moins 3 mois ; ne jamais prendre de vaccin après le septième jour, ni sur des pustules inflammées et écorchées, mais choisir des pustules bien formées. Lavez la pustule avant de l'ouvrir avec une solution d'acide borique au centième.

“ 5. N'employer jamais de vaccin mêlé de sang.

“ 6. Si l'on se sert d'une lancette, il faut la désinfecter rigoureusement immédiatement avant de s'en servir. Pour cela, se servir d'une lampe à alcool et exposer quelques instants l'instrument à la flamme ou la tremper dans l'eau bouillante.

“ 7. Eviter en vaccinant l'effusion du sang qui empêche la pénétration du liquide vaccinal dans l'économie.

“ 8. Vacciner autant que faire se peut sur le bras, à la partie supérieure, et y faire trois inoculations.

“ 9. Lavez le bras de l'enfant à vacciner.

“ 10. Recouvrir le bras au niveau des pointes vaccinés, en vue d'y maintenir une température uniforme, d'empêcher les grattements qu'y appellent les démangeaisons, dont ils ne tardent pas à être le siège.

DR J.-I. DESROCHES.

---

## JEUX DES ENFANTS — GYMNASTIQUE

1<sup>o</sup> Les différentes manières d'obtenir un parfait développement de l'enfance ont été, et sont encore, l'objet de l'étude de tous, et non seulement les parents font de leur mieux pour donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation, mais aussi les pédagogistes, pour atteindre ce but, suggèrent de nouveaux systèmes et les mettent à l'essai.

Ces systèmes ont tous le même point de départ : l'observation attentive et persévérante de l'enfance, la recherche des moyens propres à satisfaire les besoins de la nature. Parmi ces besoins, le premier, le plus général, le plus spontané est, pour le jeune enfant

la nécessité de se mouvoir, de jouer avec lui-même ou avec ce qui l'entoure.

“ Je ne puis m'imaginer que les jeunes enfants puissent rester, sans de graves inconvénients pour leur santé et leur développement, immobiles sur un banc plusieurs heures de suites, bien que leur esprit soit occupé.

“ Il est impossible que la circulation se fasse convenablement dans leurs vaisseaux encore faibles, ils doivent se dilater d'une façon anormale et ne peuvent distribuer dans tout le corps le liquide nutritif et fortifiant qu'ils renferment. L'enfant dont les os sont faibles et malléables, ne pouvant se remuer, doit souffrir de rester toujours dans la même position et plier son corps. Commencant cette existence dès les premières années de sa vie, et devant la continuer longtemps, il est impossible que le développement et l'accroissement n'en reçoivent pas de graves atteintes.”

L'enfant qui joue se sent heureux, parce que le jeu n'est autre chose que la libre manifestation de l'activité inhérente à la nature humaine. L'enfant joue parce qu'il a besoin de mouvement et que le jeu lui permet de donner un libre essor à ses forces naissantes.

C'est en cela que réside toute l'importance du jeu ; chez l'adulte, le jeu n'est que secondaire et insignifiant.

2. Considéré au point de vue moral, le jeu a une grande importance. Il renferme le germe du travail de l'homme, la notion de ce travail libre qui plus tard n'aura d'autre mobile que la conscience du devoir. C'est pour cette raison que les pédagogistes modernes regardent le jeu comme un facteur important, indispensable à la première éducation parce qu'il doit entretenir et féconder l'activité du premier âge. Mais si le jeu doit être un moyen d'éducation, il faut que les premiers exercices soient libres, sans efforts. Si on ne peut donner à l'enfant le matériel nécessaire pour employer ses forces, sans imposer des règles qui font alors du jeu un véritable devoir, il est certain que lorsque l'enfant joue, il doit être heureux et content, parce que le jeu est l'activité, la manifestation libre de son existence et, si c'est vrai, le jeu ne doit pas être considéré comme une chose insignifiante, qui doit se faire d'une manière quelconque, mais doit être dirigé de telle façon que nous puissions, grâce à lui, entrer pour ainsi dire dans le sentiment d'individualité de l'enfant.

Malheureusement, tout le monde n'accorde pas au jeu une si grande importance, et pourtant les philosophes et les auteurs de tous les temps ont senti le besoin de l'introduire dans l'éducation de l'enfance, poussés par le désir de faire cesser l'éducation pleine de violence et pédantesque d'un autre âge.

3° Tout d'abord l'enfant joue avec ses membres, avec ses mains, avec ses pieds, et fait ainsi connaissance avec lui-même. Puis avec des jouets : ballons, cubes, poupées, et là encore se montre imitateur ; enfin, l'enfant joue avec ses semblables et ils ont à leur disposition les jeux dits "gymnastiques."

4° Ce dernier point est de la plus grande importance. Un enfant qui ne joue jamais avec d'autres enfants, qui se trouve toujours avec de grandes personnes, n'aura jamais la gaieté et l'étourderie des autres enfants, et, quand même ces personnes lui voudraient un bien immense, et feraient tout pour remplacer les jeunes camarades, leur enfant sera toujours plus sérieux, taciturne, se fera vieux avant le temps. C'est pourquoi, dans les institutions d'enfants, où se trouvent filles et garçons, où sont réunis ceux du même âge, de la même force, de la même capacité, les enfants sont allègres et joyeux parce qu'ils s'entendent mutuellement, ont tous un égal besoin de mouvement, parce qu'ils se trouvent dans leur petit monde dont la reine est la maîtresse, qui est tout occupée d'eux, qui est tout à eux.

5° Quel est maintenant le but des jeux gymnastiques ? Le but est de donner à l'enfant, sous une forme agréable, gracieuse, le premier développement physique. Mais les mouvements doivent être la conséquence d'une idée. Imiter le vol des oiseaux, de la mouche, le saut du levraut, ce ne doit pas être une aride gymnastique, une série de commandements impérieux qui fatigue et ennue. Cette gymnastique infantile doit revêtir la forme de jeu, parce qu'elle doit être pour les enfants quelque chose de naturel, de spontané.

Le deuxième but des jeux gymnastiques est de faire naître chez les enfants l'amour du prochain, la tolérance réciproque, l'aide mutuelle, le sentiment de satisfaction de pouvoir se rendre utile aux autres ; en un mot, ils doivent donner aux enfants les premières idées des vertus sociales.

Le troisième but est de donner un enseignement intuitif gradué.

6° Les jeux sont la véritable gymnastique de l'enfance. Ils doivent préparer les exercices corporels de l'école primaire, impossible à un âge aussi tendre ; mais, grâce aux jeux collectifs, leurs membres gagnent en agilité, en force, et les mouvements deviennent plus harmonieux.

Puis la culture des vertus sociales a une grande valeur dans l'éducation en tant qu'elle est basée sur le développement moral. Quand les enfants sont libres sur leur choix, ils recherchent toujours la société d'enfants de leur âge. En cela ils sont déjà hommes. Vouloir leur expliquer la solidarité humaine serait une absurdité. Mais les jeux collectifs font sentir aux enfants qu'ils font partie d'une société, d'un tout et que, s'ils joignent leurs efforts à ceux de leurs compagnons, il en résultera un grand bien pour tous et pour chacun en particulier. L'enfant comprendra bien vite qu'en jouant le mieux qu'il pourra, il contribuera à la réussite de tous, au contentement de ses camarades et à son propre bonheur. Ainsi, grâce à une petite expérience, il apprendra pratiquement que, pour être aimé et supporté, que, pour jouir de ses droits, il faut respecter ceux des autres, et savoir consciencieusement remplir ses propres devoirs. Comme individu, l'enfant doit jouir d'une liberté complète. C'est son droit ; mais, comme membre de la société, il a le devoir de se soumettre aux règles établies.

Il exécutera spontanément sans aucun effort ce qu'on lui dira, parce qu'il sentira que ces règles sont l'expression non pas d'une volonté arbitraire, mais sont dictées par les circonstances, par la nécessité, il verra la maîtresse et les autres s'y soumettre également, il verra l'ordre et l'harmonie résulter de l'obéissance et la sagesse en sera pour lui le résultat naturel. Il est impossible de placer l'enfant dans un milieu plus heureux et plus propre à son développement moral que celui de l'école. En résumé, nous concluons, avec *De Sanctis*, qu'il faut éduquer l'enfant, lui faire comprendre que l'homme est une petite parcelle d'une infinité d'enchaînement d'êtres, et infuser en lui les sentiments de la famille, de la patrie, de l'humanité, de la justice, de la liberté.

7° Le jeu a encore une importance considérable au point de vue de l'esthétique. L'homme est toujours, plus ou moins, sous l'influence des impressions qu'il a reçues étant enfant. Il est donc bon d'élever les enfants petit à petit au point de vue social, et



d'inspirer aux jeunes esprits le besoin d'ordre et d'harmonie, le goût du chant et des mouvements rythmés. Un tel enseignement apprend aux enfants à s'amuser dans un milieu harmonieux, organisé, et l'éloigne de ce qui est commun, grossier, brutal. Un enfant à qui ces impressions sont communiquées par la personne qui en a la garde, livré à lui-même, saura plus tard se diriger dans la voie du beau et de la morale. Mais tout ceci s'entend pour les jeux gymnastiques organisés. L'organisation est nécessaire dans les pensions comme dans toutes les autres associations. Qu'est-ce, en effet, qu'une pension, sinon une société en miniature ? Cette organisation, par conséquent, bien qu'étant le résultat du jeu, ne dépend que de la manière dont le maître remplit ses devoirs. S'il accepte une loi stable et qu'il s'y soumette, l'enfant, qui a un profond instinct de la justice, ne tentera jamais de réister.

8° Enfin, pour éclaircir ce point, ces jeux sont des éléments de connaissances : parce qu'ils ont des mouvements pris aux métiers, à l'industrie, à la vie des animaux ou des plantes, et parce qu'ils donnent lieu à des entretiens variés qui redoublent l'intérêt que l'enfant éprouve généralement pour tout ce qui attire ses regards, éveille son attention, si elle a tardé à se manifester.

Ces jeux doivent toujours se modifier et s'adapter à l'âge des enfants, à leur degré de développement, et cela peu à peu.

9° Il y a trois éléments de jeu gymnastique collectif : la poésie (les mots), le chant (la mélodie), les mouvements (la gymnastique).

Chacun de ces éléments sera l'objet d'une étude spéciale. L'anecdote se raconte en mettant en lumière les traits généraux que renferme l'action principale du jeu. Les enfants éprouveront le désir de mettre en scène les héros du conte et le jeu tendra à remplir ce désir ; puis, quand les enfants ont représenté le fait, les mouvements, on leur fait chanter vers par vers la petite poésie pour leur apprendre la mélodie.

10° Tout mouvement ordonné et systématique du corps est de la gymnastique. Le but de la gymnastique est de perfectionner l'organisme en obligeant les muscles à donner le plus grand travail possible avec le moins d'effort ; en éduquant la volonté à dominer tous nos actes, en maintenant un juste équilibre entre nos forces physiques et morales.

Elle contribue à cultiver chez l'enfant, avec une juste mesure, la force, la volonté, la santé.

11° Les exercices libres, ceux dont nous avons précédemment parlé, ceux qui s'exécutent sans appareils sont les meilleurs pour les enfants, et avec *Mantegazza* nous dirons qu'ils augmentent la température locale et générale, activent les mouvements du cœur et des poumons; recèlèrent le mouvement de va-et-vient du sang à travers les tissus, qui constitue le droit et l'avoir de l'organisme. L'influence de la gymnastique sur la santé et la longévité est telle que si je devais, dit-il, renfermer toute l'hygiène dans un seul précepte, je dirais: " Donnez-vous beaucoup de mouvement au grand air. " Les enfants ont besoin de se divertir, et ce jeu est le vrai remède à leurs maux. C'est ce plaisir bruyant et effréné qu'éprouvent toutes les créatures à se remuer sans retenue qui chassera l'anémie, calmera les nerfs, éloignera l'apathie, colorera leurs joues, et donnera à leur corps cette *alacritas* que les Latins, et les Grecs, cherchaient dans l'activité bien réglée du Champ de Mars et de l'Agora.

12° Je ne m'arrêterai pas à parler des exercices ordonnés, ou mieux réglés, avec des appareils ou agrès que l'on fait exécuter dans nos maisons d'éducation parce que tous, ou presque tous, sont reconnus comme étant d'une utilité contestable. Quelques minutes d'exercices libres, un jeu exécuté par des enfants, au grand air, ou sous un hangar en cas de pluie valent mieux que tous les exercices exécutés au commandement, qui fatiguent et ennuiet. C'est pourquoi nous faisons exécuter aux enfants des jeux au grand air et nous bannissons les autres. " Le cerveau de l'enfant, écrit *Ardiso*, a besoin de plaisir comme les poumons ont besoin d'oxygène. Il faut qu'il ait un divertissement, qu'elle qu'en soit la cause. Si nous le privons du jeu qui revêt la forme du mouvement libre et sain, il cherchera son plaisir d'une manière moins innocente. "

(*Journal d'hygiène*).

---

## L'ENTÊTEMENT. — MOYEN DE LE CORRIGER

S'il est mal en soi d'opposer un défaut semblable au défaut que l'on veut corriger, l'orgueil à l'orgueil, la violence à la violence, il ne faut pas toutefois se moins garder d'opposer le défaut contraire.

Ce serait une singulière façon de corriger l'enfant de l'esprit de hanteur, que de s'incliner devant son vouloir et de se montrer d'autant plus débonnaire qu'il est plus exigeant dans ses caprices.

Je ne conseillerais pas même de mettre en ligne la vertu absolument opposée à son penchant. Montrer une douceur absolue et une bonté trop grande à l'enfant qui résiste, c'est s'exposer à passer à ses yeux pour faible et pour timide.

Le meilleur est de faire preuve devant lui de la qualité dont son entêtement est la déviation ou l'excès. Ainsi, puisque son orgueil est l'esprit d'autorité illégitime et déplacé, montrez en vous un esprit d'autorité inspiré par le seul amour de la justice et par le souci de votre devoir.

Dans son entêtement, il réclame injustement l'autorité pour lui ; maintenez-la pour vous, qui en êtes le légitime dépositaire.

Son orgueil ne pense qu'à lui-même et pour son mal, montrez que dans l'exercice de votre autorité vous songez non pas à vous-même, mais à lui et à son bien.

Il est emporté et violent, soyez calme sans affectation et fort sans violence.

Dans son emportement, il veut tout obtenir sur l'heure ; montrez que votre constance saura attendre, mais que certainement vous aurez satisfaction.

Il parle avec violence, d'une façon incohérente ? Parlez peu, plutôt lentement que vite, avec clarté, logique et fermeté. Vous ne tarderez pas à voir quelle influence toute-puissante exercera cette attitude. Il aura bientôt compris que vous avez une force qu'il n'a pas et qu'étant le maître de vous-même vous serez inévitablement le sien.

Gardez-vous d'excéder dans le jugement que vous portez sur lui, et dans les observations que vous lui adressez. Il y aurait erreur, en effet, à s'imaginer que l'enfant analyse sa conduite

---

(1) Voir les numéros précédents.

comme le peut faire une personne sage qui en est le témoin. Il faut faire la part de son âge et de l'inintelligence qui en est le partage.

Il est orgueilleux dans son entêtement, c'est vrai, mais il l'est instinctivement et, dirais-je volontiers, ingénument. N'allez pas le grandir outre mesure en lui prêtant le raisonnement et la volonté d'une personne qui cède au même défaut.

J'ajoute un dernier conseil : ne veuillez pas vaincre trop tôt. C'est le tort dans lequel tombent une foule de mères de famille.

A l'ordre qu'on lui donne, l'enfant déclare qu'il n'obéira pas. — Tu obéiras, répond la maman. (Dans les grandes circonstances, on dit : Vous obéirez, monsieur). — Monsieur réplique que non. De si en non, on s'échauffe des deux côtés ; l'enfant résiste et s'emporte, et c'est lui qui momentanément tient sa mère en échec. C'est chose toujours très fâcheuse, durât-elle peu de temps.

Quand avec calme, fermeté et clarté vous avez donné votre ordre et opposé votre vouloir à son caprice, n'insistez plus. Laissez au besoin le temps s'écouler et attendez — fallut-il attendre très longtemps — qu'il cède. Cela viendra tôt ou tard. A ce moment, le calme aura précédé la confusion de sa conduite.

Evitez alors de montrer trop tôt que vous vous en apercevez laissez l'enfant faire les démarches nécessaires. Gardez-vous toutefois de triompher de sa soumission, en le voyant ainsi déconfit. N'allez pas, Madame, dire triomphante que vous l'aviez bien prévu, qu'il était clair qu'il finirait par céder et que la victime vous demeurerait. Ce serait risquer de décourager son bon vouloir.

Gardez-vous encore d'appeler les jeunes frères et sœurs, pour qu'ils soient témoins de la soumission du coupable. Ne vous gardez pas moins de l'accueillir avec empressement, de le couvrir de caresses parce qu'il se soumet, et de pardonner la faute sans pénitence accomplie, parce qu'il a commencé d'en avoir la repentance.

Accueillez-le avec calme et fermeté, sans froideur excessive comme sans enthousiasme. Laissez-le parler le premier, et obligez-le de faire en termes précis l'aveu de ses torts. Ne suppléez pas par des questions à cet aveu, parce que alors il se contenterait de répondre oui et non, ce qui est beaucoup plus facile mais beaucoup moins fructueux.

L'aveu étant fait en bonne et due forme, obligez l'enfant de le compléter, par des questions qui l'amènent à reconnaître ses torts. Tâchez d'analyser sa conduite. Remontez aux causes pour le mettre en garde contre elles pour l'avenir, dépeignez-le devant ses yeux pour le forcer de se condamner dans sa conscience.

Ceci dit félicitez-le modérément de son repentir et de son retour, puis déclarez que dans une heure ou deux vous imposerez la punition, malgré la peine que vous ressentez de le punir, vu votre affection pour lui ; ajoutez que c'est cette affection qui vous oblige à le corriger.

Là-dessus que l'enfant se retire. Réfléchissez, cherchez judicieusement une punition bien en rapport avec sa faute, ni trop lourde, ni trop légère ; et le temps convenable écoulé, imposez la punition. De cette punition, ne retranchez pas un *iota*, et n'ayez pas pour l'enfant jusqu'à ce qu'elle ait été faite, ni une parole tendre ni la moindre caresse. Imposez à ceux qui l'entourent, frères et sœurs ou domestiques, la même attitude envers lui.

Quand la punition sera faite, renouvelez brièvement les conseils, encouragez le jeune pénitent à éviter dans l'avenir une conduite semblable, et accordez une caresse.

J'ajoute qu'il n'aura pas été inutile de faire suivre la punition, si c'est un pensum écrit, de la date du jour et du nom du coupable.

Conservez ce pensum, ne laissez pas ignorer à l'enfant que vous le conservez, et ne consentez plus tard à le détruire que lorsqu'il sera complètement corrigé de son défaut.

Je n'ai jamais connu d'enfant qui résiste à ce traitement. J'ai rencontré bien peu de mères qui eussent la patience de l'appliquer.

Vous ferez mieux, Mesdames, et vos enfants s'en trouveront bien, comme vous-même (1).

---

(1) *La Jeune Mère.*

## LAIT

**Altérations spontanées, stérilisation et falsifications du lait**

Le lait est le plus altérable des liquides organiques. Aussitôt qu'il est extrait des mamelles, il se couvre d'une couche de crème que les laitiers enlèvent pour en faire du beurre. Lorsqu'on le reçoit dans un tube stérilisé, pour empêcher l'introduction des microbes, et qu'on le laisse en repos, à l'abri de tout germe, il se sépare spontanément en quatre couches : l'inférieure, plus dense, est constitué par un dépôt de phosphate trialcique très tenu ; la seconde est formée par un liquide opalescent contenant un précipité très fin de caséine solide ; le troisième est un liquide opalescent contenant de la caséine en solution (caséine à l'état colloïdal) ; enfin, la couche supérieure est constituée, pour la presque totalité, par des globules butyreux.

Après la montée de la crème et au bout d'un temps variable, le lait se coagule. La matière albuminoïde se précipite sous l'influence de l'acide lactique dans lequel le sucre de lait se convertit peu à peu. Cette transformation s'arrête quand il y a de 2 à 3 p. 100 d'acide dans la masse. Elle est l'œuvre du *ferment lactique* de Pasteur (*bacillus, acidi, lactici* de Hueppe).

Le lait frais et non mouillé ne coagule pas par la chaleur, au contraire. Le lait bouilli, à conditions égales, reste frais vingt heures de plus que le lait cru. Il est identique à ce dernier, sauf qu'il a un peu moins d'arôme et que sa caséine coagule en petits flocons au lieu de se prendre en masse. L'addition d'une partie de carbonate de soude ou de potasse pour 1,000, retarde la coagulation du lait de cinq heures ; si l'on en met le double, il reste frais vingt heures de plus que le lait naturel. L'acide salicylique, le borax, l'acide borique retardent également la coagulation du lait. Ce dernier, à la dose de 1 par 1,000, conserve le lait pendant vingt-quatre, est à 2 p. 1,000 pendant soixante-douze heures.

L'addition d'un acide coagule instantanément le lait. Il en est de même de la *présure* et alors la coagulation a lieu avec une telle énergie que les albuminoïdes emprisonnent les corps gras.

Après la coagulation spontanée du lait, il reste un liquide légèrement trouble, riche en sels et en sucre, peu nutritif et légèrement acide. C'est le petit lait (*serum lactis*) dont on faisait autrefois un si grand usage en médecine. Lorsqu'on a séparé le beurre du lait par le battage, il reste un liquide blanc-bleuâtre aigrelet, plus nutritif, qu'on nomme *lait de beurre*, *lait battu* en Flandre, *lait ribot* en Bretagne, et qui ne se consomme guère qu'à la campagne.

## Altérations spontanées

Elles sont extrêmement nombreuses. Parfois elles dépendent de la nourriture de l'animal. Il est des plantes qui communiquent au lait un goût désagréable et des propriétés malfaisantes; il est des laits amers, d'autres qui ont une coloration rouge causée par du sang venu de la mamelle; mais, presque toutes les altérations spontanées du lait proviennent du développement d'organismes microscopiques. M. Duclaud en a fait une étude très complète. Il y a trouvé dix espèces de *tyrothrix* dont sept sont aérobies et trois anaérobies et chacune d'elle détermine, dans l'aspect et la composition du lait, des altérations différentes. Toutes nuisent à sa qualité, le rendent malsain, surtout pour les enfants du premier âge, qui meurent en si grand nombre de diarrhée cholériforme et d'athrepsie, lesquelles ne reconnaissent pas d'autre cause que la mauvaise qualité du lait qu'ils boivent, mais ce liquide, bien qu'altéré, ne communique pas de maladies infectieuses comme celle dont il me reste à parler.

### Laits virulents

Indépendamment des microbes inoffensifs, le lait en renferme parfois de pathogènes et il peut être l'agent de la transmission d'un certain nombre de maladies virulentes.

### Scarlatine

C'est en Angleterre que le lait a été accusé de transmettre la scarlatine. Power et Klein, au cours d'une épidémie de cette affection, annoncèrent qu'ils avaient trouvé sur les tétines des vaches, un ulcère dont la sécrétion contenait un *streptococcus* identique au *micrococcus scarlatrice*. Vérification faite, Crookshank et Brown constatèrent que ces ulcères n'étaient autre chose que la cowpox spontané.

On cite également de petites épidémies de scarlatine provenant de fermes dans lesquelles des malades se trouvant dans la période de desquamation, avaient contaminé le lait avec les pellicules qu'ils répandaient autour d'eux. Ces faits ne paraissent pas suffisamment démontrés.

### Fièvre typhoïde

Ceux qui sont relatifs à la fièvre typhoïde sont plus probants. Ils sont relatés par Taylor, Murchison, Corfield, Cameron, etc. Dans quelques cas, il est question de laits souillés par l'eau, avec laquelle on avait lavé les vases; dans d'autres, l'eau des mares voisines de la laiterie qui avait servi à mouiller le lait, avait été

contaminée par des déjections typhoïdiques. Un fait semblable a été observé à Clermont-Ferrand au mois de janvier 1892, par les docteurs Goyon, Bouchereau et Fournial. Une épidémie de fièvre typhoïde a pris naissance dans une laiterie, près de la ville, par suite d'infiltration de déjections typhoïdiques répandues sur le fumier. Elles avaient contaminé l'eau d'un puits creusé dans l'étable et qui servait à laver les vases et à couper le lait. Le malade pût être suivie à la trace de la laiterie jusqu'à Clermont, sur 28 cas, 18 se montrèrent dans la clientèle du laitier, et 6 furent suivis de mort. Une observation analogue a été publiée récemment par le docteur Gaffky. Il s'agit de trois cas d'entérite infectieuse à forme typhoïde, survenus à l'Institut d'hygiène de Giessen, chez des personnes qui avaient bu du lait provenant d'une vache malade.

### **Choléra**

Le lait a également été soupçonné de transmettre le choléra. Nous ne connaissons aucun fait clinique qui appuie cette supposition, mais M. le docteur Douglass Cunningham a fait à Calcutta, des recherches expérimentales pour savoir comment le *homo-bacille*, qu'on regarde comme la cause du choléra, se comporte dans le lait cru, bouilli et stérilisé. Il a reconnu que ce bacille y était toujours détruit par les microbes ordinaires, qui se développent dans l'air sous l'influence de l'acidité. Ces expériences ne nous semblent pas avoir un grand poids, nous n'avons pas cru toutefois pouvoir les passer sous silence.

### **Fièvre aphteuse**

Cette maladie est, comme on le sait, transmissible à l'homme, et c'est plus souvent par le lait que cette transmission s'opère. Le fait a été mis hors de doute par un si grand nombre de vétérinaires, qu'il est inutile de relater leurs observations. On les trouvera toutes citées dans le travail de M. Nocard, auquel nous avons fait tant d'emprunts.

De véritables épidémies ont été observées.

C'est au moment de la traite que le lait est contaminé par la sécrétion des aphtes qui existent toujours sur les trayons des vaches laitières.

### **Charbon**

Les recherches de Chamberlent et Moussous tendraient à prouver que le charbon peut se transmettre par le lait ; mais ce sont des expériences de laboratoire, elles ne sont confirmées par aucun fait clinique.



## Tuberculose

La possibilité de la transmission de la tuberculose par le lait, n'est plus contestée aujourd'hui, mais il est également reconnu, d'après les travaux de Bang (de Copenhague), que le lait de vaches atteintes de *pommelière* n'est dangereux que lorsque les mamelles elles-mêmes sont envahies par la tuberculose. M. Nocard, en 1885, en inoculant à des cobayes le lait de onze vaches tuberculeuses, ne l'a trouvé infectieux que dans un seul cas où la mousse était elle-même atteinte. May, également, n'a obtenu que des résultats négatifs. Ernest (de Boston) et Hirschberger, au contraire, ont réussi dans un dixième des cas, à transmettre la tuberculose à des lapins et à des cobayes, en leur injectant le lait de vaches tuberculeuses à mamelles saines.

En présence de ces résultats contradictoires, Bang a repris ses expériences. Sur 28 vaches phthisiques à mamelles saines, il n'en a trouvé qu'une seule dont le lait, injecté dans le péritoine de lapins à la dose de 1 à 2 centimètres cubes, ait pu leur communiquer la tuberculose.

En somme, et quelque faibles que soient les chances de transmission, comme il est toujours difficile de diagnostiquer sur le vivant la tuberculose bovine, et presque impossible de reconnaître la tuberculose mammaire, comme d'autre part, on ne peut jamais connaître au juste la provenance du lait qu'on va consommer, il est toujours prudent de le faire bouillir avant de le boire.

L'ébullition ne conjure pas seulement le danger de la tuberculose, elle prévient également la transmission des autres maladies que nous avons passées en revue auparavant. Elle est simple, pratique et elle suffit. Les bactéries pathogènes sont toutes détruites par quelques minutes d'ébullition. On a prétendu le contraire. On a cité des expériences dans lesquelles on avait inoculé la tuberculose à des lapins avec du lait qui avait bouilli quelques minutes, on a parlé du vibrion septique qui se plaît dans l'eau bouillante. On a fait observer que le lait n'était plus le même après l'ébullition, qu'il avait perdu de son eau et de ses gaz, et qu'il était moins nutritif.

Il est indispensable de s'entendre sur tout cela. Il y a certes des microbes qui résistent à la température de l'ébullition.

Les bacilles butyriques collectifs de Hueppe ne sont détruits qu'à 110° ou 120°; et lorsque le lait a été chauffé à cette température, il est devenu jaune et amer; mais ce n'est pas de cela qu'il est question. Il s'agit de détruire les microbes qui font aigrir le lait et ceux qui peuvent transmettre des maladies contagieuses. Or, le lait bout à 101°5 et les bacilles de la tuberculose qu'on a toujours en vue sont tués par une température de 70°; les autres meurent entre 0 et 100°. Il est donc inutile d'aller au-delà; mais

l'ébullition à l'air libre altère le lait. Lesage et Chavanne ont constaté qu'en cinq minutes elle lui fait perdre près d'un quart de son volume et une partie des gaz, il n'a plus le même goût ni les mêmes qualités nutritives. Par contre, il est plus facilement digéré au moins par les adultes. Le lait cru se prend en masse, en arrivant dans l'estomac, tandis que le lait bouilli donne naissance à un coagulum composé d'une foule de grumaux plus facilement accessibles à l'action du suc gastrique.

Ainsi, pour l'adulte, l'ébullition suffit complètement. En est-il de même pour les enfants à la mamelle dont il constitue l'unique aliment, et qui ont les organes digestifs autrement sensibles que les nôtres ?

Il paraît que non. Reichmann estime qu'il ne convient pas dans les quatre premiers mois de la vie. " Il donne lieu, dit le docteur Laurent, à des troubles intestinaux appartenant plus ou moins à la dyspepsie ou même à l'inflammation des voies digestives (coliques, constipation fréquente, irrégularité des garde-robes, selles grumuleuses mal liées, diarrhées par moments). "

Cette constatation a conduit à chercher d'autres moyens pour arriver à la destruction des microbes, sans enlever au lait ses qualités nutritives. De là est née la méthode de la *stérilisation* dont je m'occuperai dans un second article.—*A suivre.*—J. ROCHARD.

---

## LAVAGES A L'EAU FROIDE

C'est une très mauvaise méthode que de continuer à laver les enfants à l'eau tiède pendant l'hiver, à plus forte raison pendant l'été. Rien ne raffermirait la peau comme les lavages à l'eau froide, quelques jours après la naissance. La tendresse des mères ne doit pas s'alarmer de ce conseil ; on ne saurait donner à ses enfants des marques plus réelles d'attachement qu'en prenant les précautions nécessaires pour leur former une bonne constitution et les préparer à des jours heureux, dont le cours ne sera pas troublé par les infirmités que les enfants élevés dans la mollesse contractent dès le berceau.

Des auteurs d'un rare mérite n'ont pas osé proposer cette méthode comme utile avant que l'enfant ait été sevré ; mais, d'après mon expérience et celle des auteurs les plus anciens, je ne crains pas de conseiller de recourir aux affusions froides pour fortifier le bébé, même faible et délicat. Il n'est qu'une exception où l'on doit se dispenser de laver le bébé à froid, c'est lorsque la fai-

blesse est telle qu'il y ait à craindre pour ces jours, et qu'il a besoin de cordiaux et de chaleur.

En vain alléguerait-on que les Français ne ressemblent pas à leurs redoutables aïeux ; que, dans les peuples d'Italie on ne recounait plus aucun vestige de la force des Romains, qu'enfin l'espèce humaine est dégénérée. Il est un moyen de rendre au corps sa vigueur originelle, c'est de suivre la méthode que nous indignons.

Un médecin de mes parents avait un fils qui, depuis sa naissance, avait la santé la plus faible, et on luttait sans cesse contre la dissolution de son être. Tous les ressources de l'art ayant été inutilement employées, il fut trempé à huit mois dans l'eau d'une rivière. Depuis cette époque, l'enfant est fortifié.

Lorsqu'un enfant est bien constitué et que ses forces sont ce qu'elles doivent être dans l'état de santé, on ne saurait pourvoir plus efficacement à sa conservation qu'en le trempant dans l'eau froide. On sera agréablement surpris de voir un enfant ainsi entraîné plus fort à dix mois que les autres à dix-huit. Je pourrais citer plusieurs enfants de Paris ainsi traités qui font l'admiration, tant au physique qu'au moral, de tous ceux qui les connaissent. L'esprit s'émousse et s'énerve dans un corps valétudinaire. Il prend tous les jours de nouvelles forces et brille avec plus d'éclat dans un corps sain et robuste.

Les filles ne doivent pas être privées des bienfaits des affusions froides. Ce serait une espèce d'injustice que de leur faire subir cette épreuve avantageuse, sous prétexte qu'elles n'ont pas besoin d'être aussi robuste que les hommes, car il faut des forces pour supporter les fatigues de la grossesse, de l'accouchement et des couches. Des femmes bien constituées ne peuvent qu'avoir des enfants robustes. L'éducation des filles ne doit différer en rien de celle des garçons jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, et même au delà.

Quant à la manière de laver l'enfant du premier âge, elle est toute simple. On prendra une éponge imbibée d'eau froide et l'on commencera par laver le visage, les oreilles et le derrière de la tête ; ensuite on viendra au cou, on descendra aux dos et aux reins ; on lavera enfin les bras et les extrémités inférieures, sans mouiller le ventre ni la poitrine. Cette observation ne concerne que le premier âge ; dans le second, on lave partout sans ménage-

ment. Si l'enfant jette des cris, ne vous étonnez pas pour cela ; il s'accoutumera bientôt à cette opération, ses cris cesseront et vous le verrez bientôt sourire dès qu'il apercevra le bassin dans lequel on va le laver.

Quelque temps qu'il fasse, il ne faut pas cesser un seul jour de laver votre enfant. Dans la belle saison, vous pourrez le plonger dans un baquet, dans quelque ruisseau ou dans la mer.

Les enfants qu'on aura ainsi élevés devront être vêtus très légèrement, tant le jour que la nuit. Ce serait détruire les bons effets des affusions froides, que de tenir ceux qui les ont pris dans des endroits chauds et de trop les couvrir de vêtements. Ils doivent vivre au grand air, soit pendant l'été, soit pendant l'hiver.

Il est étonnant de voir avec quelle promptitude les enfants ainsi élevés croissent et se fortifient, tandis que ceux qui ne sortent jamais lorsqu'il fait froid, sont toujours enflumés, faibles, pâles et languissants, bouffis, tristes, noués au rachitisme. Ils meurent dans l'enfance ou vivent misérablement.

---

## L'INSTRUCTION DES FILLES

Donnez à vos filles une bonne instruction élémentaire.

Enseignez-leur à préparer un repas convenable, à travailler, à repasser, à raccommoder, à faire des bas, à coudre, à attacher des boutons, à tailler une chemise et un habit ; qu'elles sachent cuire le repas et qu'une bonne cuisinière économise les dépenses du pharmacien et du médecin.

Apprenez-leur qu'une pièce de 5 francs se compose de cent sous ; que pour épargner il faut dépenser moins que ce que l'on gagne, et que quand on dépense plus que ce que l'on a, on marche à la misère.

Qu'elles sachent qu'une robe de toile payée va mieux qu'une robe de soie prise à crédit.

Qu'elles apprennent vite à compter et à faire le relevé de leurs dépenses.

Dites-leur bien qu'un honnête ouvrier en tablier et en manches de chemise est cent fois plus estimable qu'une douzaine de poseurs et d'imbéciles.

Apprenez-leur à aimer leurs enfants et en général toutes les créatures.

Si vous en avez le moyen, faites-leur donner des leçons de musique et de peinture ; mais retenez bien que ces arts d'agrément ne sont que secondaires, et tiennent une bien petite place dans l'existence.

(Que leur *oui* soit *oui*, que leur *non* soit *non*.)

(*Journal d'hygiène.*)

### Origine des couvertures

Les étoffes confortables de laine ou de coton dont nous couvrons aujourd'hui nos lits pour nous garantir du froid extérieur, les couvertures, — que nos voisins d'outre-Manche dénomment *Blanket* — ne seraient pas d'un usage relativement ancien, s'il faut s'en rapporter à la version du *Good Health*.

En l'année 1349, vivait en Angleterre un manufacturier important qui ne cessait de bougonner contre sa femme parce que cette dernière, quand les nuits étaient froides, tirait toujours sur elle-même les jupes et autres effets qu'elle avait déposés sur le lit et n'en laissait aucune sur son mari, qui demeurait ainsi exposé aux intempéries d'un hiver rigoureux. Pour obvier à cet inconvénient, notre industriel eut la pensée de fabriquer des pièces d'étoffe assez larges pour pouvoir les fixer de chaque côté du lit afin qu'elles puissent garantir également les deux personnes qui y étaient couchées. Cet industriel se nommait Thomas Blanket : ces pièces d'étoffe eurent un très grand succès et il fit fortune dans la vente de ces préservatifs du froid qui n'étaient connus que sous son nom. Les couvertures étaient... découvertes !

J. DE PIETRA SANTA.

NOUVELLE MÉDECINE DES FAMILLES A LA VILLE ET LA CAMPAGNE, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaites qui se dévouent au soulagement des malades, par le Dr A.-C. DE SAINT-VINCENT. *Onzième édition entièrement refondue.* 1 vol. in-18 jésus de 452 pages, avec 129 figures cartonnées. Prix : 4 francs.

Ce livre est le résultat d'une pratique de quinze ans à la cam-

pagne et à la ville. En le rédigeant, l'auteur n'a eu qu'un but, mettre entre les mains des personnes bienfaisantes qui se dévouent au soulagement de nos misères physiques, qui vivent souvent loin d'un médecin ou d'un pharmacien, et qui sont appelées non pas seulement à donner des consolations, mais encore des conseils, un ouvrage élémentaire et pratique, un guide sûr pour les soins à donner aux malades et aux convalescents.

La première a pour titre : *Remèdes sous la main*. On y apprendra la manière de récolter et de conserver les plantes médicinales, de préparer certains médicaments faciles et agréables ; tels que tisanes, sirops, sucres, baumes, liniments, etc., ce qu'on ignore trop souvent.

A la ville comme à la campagne, on n'a pas toujours le médecin près de soi, ou au moins aussitôt qu'on le désirerait ; l'auteur a donné la description des maladies communes ; les a fait suivre du traitement approprié, éloignant avec soin les formules compliquées dont les médecins seuls connaissent l'application. Le traitement des empoisonnements et des asphyxies termine cette deuxième partie, qui a pour titre : *En attendant le médecin*.

En présence d'un accident, on est troublé, effrayé, on ne sait que faire, et souvent l'empressement et l'émotion suggèrent des soins inutiles ou nuisibles aux malades. L'auteur a traité avec détails tout ce qui a rapport à ce qu'on appelle la petite chirurgie, c'est-à-dire aux pansements, aux vésicatoires, aux cautères, aux plaies, aux applications des bandages, des sangsues, etc. Cette troisième partie est faite pour les soins à donner *en attendant le chirurgien*.

La quatrième partie renferme les préceptes généraux sur l'*art de soigner les malades et les convalescents*, c'est-à-dire sur l'hygiène qu'ils réclament, sur les soins extérieurs qu'ils exigent, sur leur régime pendant la maladie et la convalescence.

Ce livre ne cherche pas à remplacer le médecin, mais lui fournit des aides intelligents. L'auteur, se plaçant à la portée de tous, s'est servi du langage usuel pour être toujours compris ; et pour mieux fixer ses conseils dans l'esprit des lecteurs, il a illustré cet ouvrage de nombreuses figures.

---

## Distribution par Comtés de quelques-unes des causes de décès relevées dans la statistique des derniers six mois de l'année 1903

Noms des Comtés.	Total des																
	Tuberculose.	Diphthérie.	Fèvre scarlatine.	Fèvre typhoïde.	Rougeole.	Coqueche.	Grippe.	Diarrhées.	Cancer.	Mort-nés.	Naissances prématurées.	Accident.	Vieillesse.	Causes non données.	Autres maladies.	Totals	
Argenteuil.....	6	2	4	...	...	1	3	9	4	1	...	2	3	3	21	54	
Arthabaska.....	14	10	7	1	16	...	10	50	2	5	4	2	7	13	87	231	
Bagot.....	16	5	1	3	1	2	1	54	4	6	2	3	...	5	79	182	
Beauce.....	28	78	2	11	2	2	16	87	3	20	2	5	3	19	145	423	
Beauharnois.....	8	1	5	3	...	...	...	46	3	7	...	3	4	4	63	142	
Bellechasse.....	6	10	...	2	1	...	8	46	...	13	...	1	3	4	73	172	
Berthier.....	15	14	...	1	5	...	10	68	3	6	...	1	4	2	90	225	
Bonaventure.....	8	3	...	...	...	20	4	25	3	4	1	3	2	14	37	124	
Brome.....	11	2	...	5	...	1	1	12	2	2	...	3	3	3	1	40	84
Chambly.....	4	6	3	2	1	...	2	32	1	2	2	2	1	4	48	110	
Champlain.....	13	2	6	7	3	...	2	66	4	10	...	3	8	11	120	257	
Charlevoix.....	11	5	...	1	...	...	7	15	2	6	...	2	1	20	53	123	
Chateauguay.....	4	3	...	2	...	1	3	18	3	4	2	3	4	4	35	86	
Chicoutimi et Lac St-Jean.....	16	46	...	4	...	1	6	42	2	11	...	5	5	9	60	207	
Compton.....	13	3	1	3	...	...	2	15	...	6	1	1	2	10	46	107	
Deux-Montagnes.....	10	6	24	5	...	...	...	25	...	5	1	1	1	10	45	135	
Dorchester.....	12	50	1	5	1	1	7	21	1	11	1	...	5	13	57	186	
Drummond.....	23	2	2	1	2	4	1	29	...	6	1	2	5	9	49	136	
Gaspé.....	13	7	...	...	1	34	1	5	2	8	3	1	5	19	42	141	
Hochelega.....	73	39	31	17	12	...	11	217	11	32	21	8	...	11	330	873	

Huntingdon.....	17	1	5	1	2	1	...	...	1	8	2	4	2	3	1	7	35	87
Iberville.....	8	...	1	1	2	2	...	1	2	16	1	5	...	...	1	3	42	82
Jacques-Cartier.....	19	7	3	3	3	3	...	...	1	40	0	8	...	8	5	...	91	185
Joliette.....	23	3	2	5	16	5	...	5	1	62	6	19	...	5	12	10	102	271
Kamouraska.....	12	19	3	3	1	21	3	...	3	52	3	11	...	3	10	16	66	220
Laprairie.....	7	3	...	3	3	...	...	...	...	21	3	6	...	2	3	3	58	113
L'Assomption.....	9	8	9	1	1	...	...	1	...	28	4	14	...	...	5	10	76	165
Laval.....	8	6	...	2	3	...	...	...	...	25	1	4	...	2	3	3	48	103
Lévis.....	26	30	4	3	7	1	3	...	3	82	5	16	...	7	3	2	106	295
L'Islet.....	7	...	...	2	...	1	...	1	...	35	5	12	...	1	3	3	58	127
Lotbinière.....	11	3	...	2	...	...	...	...	...	34	4	6	...	6	7	8	88	169
Maskinongé.....	15	5	...	3	4	4	...	...	1	55	3	6	...	3	3	3	56	158
Mégantic.....	11	18	3	2	5	10	1	...	1	53	4	8	...	2	8	18	52	195
Missisquoi.....	13	6	...	4	...	3	...	3	2	14	1	3	...	1	5	7	50	110
Montcalm.....	8	4	2	1	3	1	...	4	2	20	...	11	3	1	3	4	59	122
Montmagny.....	11	...	2	3	...	...	...	2	5	47	2	4	...	4	12	20	80	196
Montmorency.....	17	...	...	3	3	...	...	...	...	24	1	...	...	3	7	36	60	163
Napierville.....	7	4	3	1	2	...	2	...	6	18	3	1	...	...	3	2	33	83
Nicolet.....	35	18	3	7	7	18	16	...	16	54	5	18	...	3	11	47	98	340
Ottawa.....	24	17	23	2	2	3	3	...	3	57	4	18	2	12	7	55	162	391
Pontiac.....	13	1	2	5	...	2	...	2	...	9	3	3	...	3	5	3	22	71
Portneuf.....	28	6	...	3	3	...	1	...	6	51	3	12	...	3	9	14	148	284
Québec (Comté).....	25	1	...	7	...	1	...	1	2	69	5	9	...	3	8	26	138	294
Richelieu.....	10	8	1	4	2	15	3	...	3	53	4	8	...	3	5	5	92	215
Richmond.....	11	4	2	...	1	1	...	1	3	17	3	5	...	1	2	6	33	94
Rimouski.....	21	27	...	2	...	...	...	...	13	53	2	16	3	4	6	32	86	266
Rouville.....	3	1	3	2	...	...	...	...	1	39	2	8	...	1	8	3	56	127
Saguenay.....	8	1	...	...	...	...	...	...	1	4	1	...	...	2	...	5	14	36
Shefford.....	12	2	3	...	...	...	...	4	2	32	2	7	...	1	15	33	55	168



**Distribution par Comtés de quelques-unes des causes de décès relevées dans la statistique des derniers six mois de l'année 1893**

Noms des Comtés.	Causes non données.														Total des décès.	
	Tuberculose.	Diphthérie.	Rièvre scarlatine.	Rièvre typhoïde.	Rougeole.	Coqueluche.	Grippe.	Diarrhées.	Cancer.	Mort-nés.	Naissances prématurées.	Accident.	Veillesse.	Causes non données.		Autres maladies.
Sherbrooke.....	8	5	5	5	...	1	...	29	4	4	...	...	1	3	71	136
Soulanges.....	6	...	...	1	...	1	...	25	2	4	...	...	2	3	50	96
Stanstead.....	13	3	3	1	1	4	...	17	9	2	...	4	4	3	51	115
St-Hyacinthe.....	27	3	1	7	6	3	...	51	2	12	...	5	10	6	118	252
St-Jean.....	10	1	1	1	...	1	...	2	23	3	...	1	3	4	41	93
St-Maurice.....	11	1	1	3	1	...	...	8	25	5	...	2	3	10	43	115
Témiscouata.....	15	26	...	4	...	1	...	7	54	3	...	5	6	30	88	249
Terrebonne.....	10	11	2	8	...	1	...	1	53	4	...	3	9	30	101	253
Vaudreuil.....	14	6	...	2	1	...	...	2	19	2	...	2	3	3	42	99
Verchères.....	5	3	...	4	4	...	...	2	38	2	...	...	7	1	56	127
Wolfé.....	3	4	...	2	3	2	...	4	16	...	1	1	2	8	39	98
Yamaska.....	25	12	...	10	1	25	...	6	60	1	...	8	10	8	67	246
Trois-Rivières.....	17	...	...	1	...	...	...	1	35	5	...	2	3	1	41	115
Québec Ville.....	67	18	1	16	2	...	...	6	234	16	...	32	6	5	412	867
Montréal.....	343	71	140	24	7	6	...	25	838	71	...	51	75	163	1773	3833
<b>Total :.....</b>	<b>1297</b>	<b>660</b>	<b>316</b>	<b>237</b>	<b>125</b>	<b>222</b>	<b>234</b>	<b>3471</b>	<b>257</b>	<b>606</b>	<b>304</b>	<b>240</b>	<b>395</b>	<b>846</b>	<b>6942</b>	<b>15832</b>

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Juin 1894.

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra	Variole	Typhus	Diphthérie	Groupe	Fievre scarlatine	Fievre typhoïde	Rougeole	Couqueuche	Grippe
	Montréal Ville				7	6	118	6	31		
	Québec Ville				16		15		31		
Arthabaska .....	Chester Est								x (a)		
Bagot.....	Ste-Rosalie							1			
do	Upton, village							1			
Beauce.....	Gayhurst					1					1
do	Weigermette N.						2				
do	St-Come de Bunebca.				2					1	
Bellechasse.....	Armagh										1
do	St-Charles						1				
Berthier.....	Berthier, ville									4	
do	Lavaltrie						x (a)			xa	10
Champlain.....	St-Anne de la Parade						6				
do	St-Tite						4				3
Charlevoix .....	Settringhon							2			xa
Chateauguay. ...	Bagotville										
Chicoutimi... ..	St-Bruno				4						
do	Compton canton					1			10		5
Compton... ..	Chesham								2		4
do	Emberton et Dutton									4	1
do	Newport						1				
do	Westbury						1		x (a)		
do	Whitton Nord				2				3		6
do	Winsborn Nord								2	3	8
do	St-Augustin				3		10				
Deux Montagnes	St-Placide				2		2				
do	St-Isidore						2				
Dorchester. ....	St-Léon de Standon				4		4				
Drummond.....	Durham tsp.								15	3	
Gaspé.....	Cape Cove						x (a)				
do	Mont Louis									15	
do	Percé										4
Hochelega.....	Côte des Neiges				2		1				
do	N.-D. des Neiges								1		
do	St-Léonard					2	1				
Huntingdon. ...	Dundee								x (a)		

(a) nombre n'est pas indiqué,

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Juin 1894. (Suite).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra.	Variole.	Typhus.	Diphthérie.	Croup.	Fèvre scarlatine.	Fèvre typhoïde.	Rougeole.	Coqueluche.	Grippe.
Huntingdon....	Hinchimbrooke				1						
do	Huntingdon, v.				9				x (a)		
Jacques-Cartier	Lachine, ville						8	1			
do	St-Laurent, par.							1			
Joliette.....	Joliette, ville						xa				
do	St-Elizabeth									5 10	33
Kamouraska. ...	St-André				3						
do	St-Hélène				1						
do	St-Paschal				2						
Laprairie....	St-Philippe						2				
L'Assomption...	Lachenaie								2		
do	L'Assomption						1				
do	Repentigny						1				
do	St-Roch						1				
Laval... ..	Ste-Rose. par.						4				
Lévis.....	N.-D. de la Vict.				1						
do	St-Etienne de										
do	Lauzon.				1		1				
do	St-Nicolas						1 10		20		3
Lotbinière... ..	St Antoine de										
do	Tilly								6		
do	St-Patrice de										
do	Beaurivage				5						
Mégantic... ..	Somerset Nord							1			
do	St-Désiré du Lac										
do	Noir				1			1			
Montcalm. ....	St-Esprit						2				
Montmorency....	Château Richer						4				
do	St-Tite								x(a)		
Napierville... ..	St-Michel						2	2	x(a)	2	x(a)
Nicolet... ..	St Célestin						4				
Ottawa.....	Buckingham						2				
do	Finclas				1				2		2
do	Hull, ville						1				
do	Papineauville							1			
do	St-Malachie						1				
do	St Remi d'Am-										
do	herst										1
do	Wright										1
Pontiac.....	Bristol				2						

(a) nombre n'est pas indiqué.

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Juin 1894. (Suite).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra.	Variole.	Typhus.	Diphthérie.	Eroup.	Fèvre scarlatine.	Fèvre typhoïde.	Rougeole.	Couqueluche.	Grippe.
Pontiac. ....	Clarendon				3						
Portneuf... ..	St-Augustin								1		
do	St-Casimir									30	
do	Ste-Catherine										5
do	Ste-Jeanne de Queville						2				
Québec... ..	Jeune Lorette								2		
do	Sillery								15		
do	Ste-Foye							1			
do	St-Gabriel de Valcartier								2		
Richmond....	Melbourne Bro'p et Gore										
do	Melbourne, vill.										
do	New Rockland										
Rimouski	Bic										x (a)
do	St-Anaclet										x (a)
do	St-Simon										x (a)
Shefford.....	Roxton Falls						5				
do	Shefford West						1				1
Sherbrooke....	Sherbrooke						5		1		
Soulanges. ....	St-Clet						x (a)				
do	St-Jos. de Sou- langes.						1			50	
Stanstead.. ....	Barston, tsp.								3		
do	Lixville							1			
do	Coaticooke								10	20	
do	Stanstead Plain					2	1				
St-Hyacinthe... ..	St-Charles						2				
St-Maurice... ..	Yamachiche, vil.						12		3		
Témiscouata. ...	Fraserville				3						
do	Isle Verte							1			
do	St-Eloi							1			
Terrebonne....	Ste-Adèle						2				
do	Ste-Agathe				1		7				
do	St-Jérôme, ville										
do	St-Jérôme, par.				3		4				
do	St-Sauveur					1		2		20	
do	Ste-Thérèse, vil.						3				
do	Ste-Thérèse, par.						2	1		1	
Vaudreuil. ....	Como						1				
Wolfe.....	Ham Nord										
do	Wotton										
Yamaska.....	St-Franç. du Lac										x (a)

(a) nombre n'est pas indiqué.

**TAUX MORTUAIRE DE CHAQUE COMTE DE LA PROVINCE PENDANT LES SIX  
DERNIERS MOIS DE L'ANNEE 1893.**

Comtés.	Nombre de décès.	Chiffre de la population.	Taux mortuaire par 1000 pour 6 mois.	Taux mortuaire par 1000 pour 12 mois.
Argenteuil.....	59	15210	3.87	7.74
Arthabaska.....	Voir Drummond et Arthabaska.			
Bagot.....	182	21820	8.34	16.68
Beauce.....	423	39450	10.72	21.44
Beauharnois.....	142	16830	8.43	16.86
Bellechasse.....	172	18740	9.17	18.34
Berthier.....	225	19350	11.62	23.24
Bonaventure.....	124	21330	5.81	11.62
Brome.....	84	14440	5.11	10.22
Chambly.....	110	11910	9.23	18.46
Champlain.....	257	27280	9.42	18.84
Charlevoix.....	123	16700	7.36	14.72
Chateauguay.....	86	13735	6.26	12.52
Chicoutimi, Lac St-Jean.....	207	30100	6.87	13.74
Compton.....	107	23600	4.53	9.06
Deux-Montagnes.....	135	14815	9.11	18.22
Dorchester.....	186	18278	10.17	20.34
Drummond et Arthabaska.....	367	45650	8.04	16.08
Gaspé.....	141	27350	5.11	10.22
Hochelega.....	873	96000	9.09	18.18
Huntingdon.....	87	14120	6.16	12.32
Iberville.....	82	11325	7.24	14.48
Jacques-Cartier.....	185	14220	13.00	26.00
Joliette.....	271	23160	11.70	23.40
Kamouraska.....	223	20080	11.10	22.20
Laprairie.....	110	10769	10.21	20.42
L'Assomption.....	165	13300	12.40	24.80
Laval.....	103	9430	10.92	21.84
Lévis.....	295	25520	11.12	22.24
L'Islet.....	127	13560	9.36	18.72
Lotbinière.....	169	20645	8.18	16.36
Maskinongé.....	158	17914	8.82	17.64
Mégantic.....	195	23100	8.44	16.88
Missisquoi.....	110	18740	5.87	11.74
Montcalm.....	122	11930	10.22	20.44
Montmagny.....	196	14330	13.67	27.34
Montmorency.....	163	12306	13.24	26.48
Napierville.....	83	10000	8.30	16.60

TAUX MORTUAIRE DE CHAQUE COMTÉ DE LA PROVINCE PENDANT LES SIX  
DERNIERS MOIS DE L'ANNEE 1893. (Suite).

Comtés.	Nombre de décès.	Chiffre de la population.	Taux mortuaire par 1000 pour six mois.	Taux mortuaire par 1000 pour 12 mois.
Nicolet... ..	340	29275	11.61	23.22
Ottawa.....	391	66800	5.85	11.70
Pontiac.....	71	22650	3.13	6.26
Portneuf.....	284	25017	11.35	22.70
Québec Comté.....	294	19310	15.22	30.44
Richelieu.....	215	21560	9.97	19.94
Richmond et Wolfe.....	192	32650	5.88	11.76
Rimouski et Matane.....	266	33340	7.97	15.94
Rouville.....	127	15400	8.24	16.48
Saguenay.....	34	9730	3.69	7.38
Shefford.....	168	23270	7.21	14.42
Sherbrooke.....	136	17150	7.92	15.84
Soulanges.....	96	9460	10.14	20.28
Stanstead.....	115	18725	6.14	12.28
St-Hyacinthe.....	252	21635	11.64	23.28
St-Jean.....	93	12286	7.56	15.12
St-Maurice.....	115	12090	9.51	19.02
Témiscouata.....	249	25751	9.67	19.34
Terrebonne.....	258	23170	11.13	22.26
Vaudreuil.....	99	10620	9.32	18.64
Verchères.....	127	12209	10.40	20.80
Wolfe.....	Voir Richmond et Wolfe.			
Yamaska.....	246	15800	15.56	31.12
Trois-Rivières, ville.....	115	8720	13.18	26.36
Québec, ville.....	867	63250	13.70	27.40
Montréal, ville.....	3853	235475	16.36	32.72
Total.....	15852	1562180	10.14	20.28

**TAUX mortuaire des villes au-dessus de 5000  
âmes pendant les six derniers mois de l'année  
1893.**

Villes.	Nombre de décès.	Chiffre de la population.	Taux mortuaire par 1000 pour 6 mois.	Taux mortuaire par 1000 pour 12 mois.
Montréal.....	3853	235475	16.36	32.72
Québec.....	867	63250	13.70	27.40
St-Henri de Montréal.....	265	16900	16.56	33.12
Hull.....	149	12700	11.73	23.46
Sherbrooke.....	105	10900	9.63	19.26
Ste Cunégonde.....	146	10900	13.39	26.78
Trois-Rivières.....	115	8720	13.18	26.36
St-Hyacinthe.....	116	7500	15.46	30.92
Lévis.....	74	7228	10.23	20.46
Sorel.....	87	6900	12.60	25.20
Valleyfield.....	67	6000	11.16	22.32
Total.....	5844	385573	15.15	30.30

**BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

LA CLINIQUE. *Revue mensuelle.* Nous sommes heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à une publication médicale nouvelle, *La Clinique*, qui a pour programme l'étude des maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des yeux. *La Clinique* rédigée par MM. les Drs DUHAMEL et de MARTIGNY (F. X.) comble une lacune qui se faisait depuis longtemps sentir et nous espérons qu'elle sera très bien accueillie par MM. les Médecins de la province de Québec.

\* \* NINETEENTH ANNUAL REPORT of the Secretary of State Board of Health of the State of Michigan for the five at year ending June 30, 1891

\* \* COLLÈGE DE JOLIETTE sous la Direction des CLERCS DE SAINT-VIATEURS—Année scolaire 1893-94. Programme des études : Cours préparatoire, Cours commercial, Cours classique.

# CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureaux: 76, Rue St-Gabriel, Montréal.

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D., *Président*, Montréal.

HENRY R. GRAY, Ecr., Montréal.

ROBERT CRAIK, M. D., Montréal.

ALPHONSE MÉTHOT, M. D., Trois-Rivières.

J.-I. DESROCHES, M. D., Montréal.

LAURENT CATELLIER, M. D., Québec.

ELZÉAR PELLETIER, M. D., *Secrétaire*, Montréal.

J. A. BEAUDRY, M. D., *Inspecteur d'Hygiène*, Montréal.

WYATT JOHNSTON, M. D., *Bactériologiste*, Montréal.

R. F. RUFFAN, M. D., *Chimiste*, Montréal.

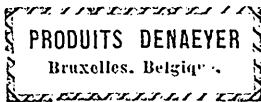
L. J. H. ROY, M. D., *Compilateur des statistiques*, Montréal.

(Pour éviter des retards, veuillez adresser toute correspondance comme suit :

“ Le Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.”

76, RUE ST-GABRIEL,

**MONTREAL.**)



## PEPTONE DE VIANDE

STÉRILISÉE

## DENAEYER

\$1.25 le flacon de 150 grammes.

*Reconnue physiologiquement et cliniquement la meilleure de toutes les préparations utilisées actuellement pour l'alimentation des malades.*

**PEPTONATE DE FER DENAEYER** en poudre sèche, entièrement soluble. Le flacon de 15 grammes 75c., de 30 grammes \$1.50

**SOLUTION STÉRILISÉE** à 10 0/0. Le flacon de 60 grammes \$1.00.

### **Elixir hémato-gène au Peptonate de fer DenaeYer**

Ce produit présente une saveur très agréable et se conserve parfaitement, même après que le flacon a été débouché. Le flacon \$1.25.

Ces produits donnent de prompts et excellents résultats dans les

**MALADIES DE POITRINE, DE L'ESTOMAC,**

**DES INTESTINS,**

**L'ANEMIE,**

**LA CONVALESCENCE.**

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

**Dépôt principal: - - - PHARMACIE BERNARD,**

1882, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.



# LE REMEDE DU PERE MATHIEU !



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !  
ENCORE UNE DECOUVERTE !

## LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout desir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.  
*Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.*

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

# HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

## BOIS DE SCIAGE

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

CLOS :

COIN DES RUES

Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin Wellington, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

## LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le Vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un afiment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chas Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montreal; Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal, En vente aussi chez les principaux Epiciers.

ENCYCLOPÉDIE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE PUBLIQUE. *Directeur : Dr JULES ROCHARD. Libraires-Éditeurs : L. BATAILLE et Cie., Place de l'École de Médecine, Paris.*

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique se composera de dix livres :

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leurs sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions : Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ars. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin, de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table des matières qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage pour faciliter les recherches.

AVIS.—Depuis le 1er Juillet 1889, elle comprend un fascicule de dix feuilles avec figures et planches ; les fascicules 1 à 33 sont en vente.

Prix de chaque fascicules (1 à 33).....	3 fr. 50
Prix du fascicule 11.....	2 fr. 50
Prix du fascicule 22.....	3 fr. "
Prix du fascicule 32.....	4 fr.
Souscription à forfait à l'ouvrage complet.....	150 fr. "

## CAPILLINE

### PROPRETÉ BEAUTÉ ET EFFICACITÉ

**Sont les propriétés de la CAPILLINE**

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 21 Juin 1892.

Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la CAPILLINE et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre CAPILLINE, je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D. (*Prof. de Chimie à l'Université Laval*).

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 6 Juin 1892.

Après avoir fait un essai judicieux de votre CAPILLINE, je puis attester que cette préparation est la meilleure de toutes celles dont j'ai fait usage jusqu'à présent pour l'hygiène de la tête. En même temps qu'elle arrête la chute des cheveux d'une manière très efficace, votre CAPILLINE tient le cuir chevelu dans un état de propreté parfait et rend aux cheveux leur couleur naturelle. Je me ferai certainement un devoir de recommander votre CAPILLINE, et je n'emploierai moi-même aucune autre préparation.

Votre tout dévoué,

Dr JOS. GAGNON, (201, rue Maisonneuve).

## EMULSION CREOSOTEE "CARRIERE"

### d'Huile de Foie de Morue de Norvège aux Hypophosphites et à la créosote de hêtre.

~~~~~

LE REMÈDE LE PLUS PUISSANT CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES.

En attirant l'attention de Messieurs les Médecins sur ce nouveau produit de la science moderne, nous osons croire que ses propres mérites suffiront pour le recommander. Les qualités qui la distinguent d'autres émulsions sont :

1. La séparation entière et complète des globules de l'huile.
2. La facilité avec laquelle on la mélange avec n'importe quel liquide, prouvant ainsi l'émulsion parfaite, et non un simple mélange.
3. La quantité de 50 0/0 d'Huile de Foie de Morue, proportion qu'on ne trouve pas dans beaucoup d'émulsions.
4. Au moyen de la pancréatine contenue dans cette émulsion, elle est facilement digérée par les estomacs les plus délicats, par les malades les plus susceptibles, cette facilité est due aussi à l'émulsion parfaite de l'huile, que l'on reconnaît à la blancheur laiteuse de notre émulsion. Nous soumettons notre formule à l'examen des Messieurs les Médecins, et nous appuyant sur les quatre points ci-dessus mentionnés, nous leur laissons la faculté de juger de l'efficacité de notre émulsion ; car c'est d'une telle comparaison que nous attendons la préférence en faveur de notre émulsion.

#### CHAQUE ONCE CONTIENT

|                                        |            |
|----------------------------------------|------------|
| Huile de Foie de Morue de Norvège..... | 1/2 once   |
| Hypophosphites de Chaux.....           | 3 grains.  |
| "    "    Soude.....                   | 3    "     |
| "    "    Potasse.....                 | 2    "     |
| Pancréatine    "    Mercks.....        | 1    "     |
| Créosote du Hêtre.....                 | 2 gouttes. |
| Mucilage, Essence, Sucre et Eau.....   | q. s.      |


#### SIROP D'HYPHOPHOSPHITES COMPOSÉ, DE CARRIÈRE

Les bons résultats obtenus par le Sirop d'hypophosphites, a tenté certains individus à mettre en vente des imitations de ce remède. M. Carrière, ayant examiné plusieurs échantillons de ces imitations, trouve qu'il n'y en a pas deux identiques, et qu'elles diffèrent toutes de la véritable dans leur composition, absence de réaction acide, susceptibilité aux effets de l'oxygène, quand elles sont exposés à la lumière ou la chaleur, et dans leurs vertus médicales.

Comme on donne souvent des remplaçants inefficaces et à meilleur marché, au lieu de la préparation authentique, les médecins sont priés, en ordonnant le sirop, d'écrire "Sirop d'Hypophosphites, de Carrière.

#### CHAQUE DRACHME CONTIENT

|                                         |  |
|-----------------------------------------|--|
| 1/8 de grain d'Hypophosphites de Chaux. |  |
| 1/6 " " " " Potasse.                    |  |
| 1/6 " " " " Fer.                        |  |
| 1/8 " " " " Manganèse.                  |  |
| 1/8 " " de Muriate de Quinine.          |  |
| 2 gouttes de Teinture de Noix Vomique.  |  |

 Échantillons fournis sur demande.

### PHARMACIE CARRIERE.

1341, RUE STE-CATHERINE, - - - MONTRÉAL

# PHARMACIE DECARY

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

Trois pharmaciens diplômés sont attachés au Laboratoire des prescriptions.

Laboratoire spécial pour les analyses, placé sous la direction de M. A. E. GIGUÈRE, élève de MM. MASSELIN & PATEIN de Paris.

Analyses des urines, des crachats et du sang. Analyses alimentaires et recherches microscopiques.

Le matériel scientifique du Laboratoire nous permet de faire, avec la plus grande exactitude, toutes les analyses ci-dessus nommées.

## EXTRAITS ORGANIQUES PURS

*Selon la méthode Brown-Séguard.*

Sur la demande de MM. les Médecins, nous nous sommes mis en mesure de fabriquer tous les produits organiques à l'état pur, de quelque nature qu'ils soient. Les principaux de ces produits, ceux le plus couramment employés, sont

**L'EXTRAIT ORCHITIQUE**

(SPERMINE)

ET

**L'EXTRAIT NEUROGLIQUE**

(CÉRÉBRINE)

Obtenus à froid, nos extraits, à réaction neutre, sont garantis *purs*: ils ne contiennent ni microbes, ni ptomames. Fabriqués d'après les principes de l'Ecole Pasteurienne, renfermés dans des pipettes d'une capacité de trois centimètres cubes, ils se conservent indéfiniment sans perdre aucune de leurs qualités intrinsèques.

A cause de leur *pureté absolue*, tout accident consécutif à leur inoculation, de nature septique ou pyémique, est écarté; aussi les principes seuls de ces extraits agissent-ils rapidement en leur entière plénitude.

De plus, de l'avis même des médecins qui ont bien voulu jusqu'ici nous honorer de leur confiance, *l'injection sous-cutanée de nos produits organiques ne provoque aucune douleur.*

**ARTHUR DECARY, Pharmacien-Chimiste,**

Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Téléphone Bell 6833.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ON DOIT SE SERVIR

— DU —

# BAUME RHUMAL

1.—Son effet sur les **RHUMES OBSTINES** se fait sentir de suite. Aucune Toux, Bronchite, Coqueluche ou autre affection de la gorge et des poumons peut résister à son action.

2.—Il est bon au goût, les enfants le prennent sans la moindre difficulté.

3.—Il est économique. Chaque bouteille contient **20 Doses pour Adultes**, et le prix **25 cents** le met à la portée de toutes les bourses. Lisez les quelques certificats que nous avons choisis parmi les milliers qui nous ont été envoyés depuis un an.

MADAME TESTARD DE MONTIGNY, la Dame de notre dévoué Recorder, nous écrit en date du 5 février 1892:

M. BARIDON.—“ Je me suis servi du **Baume Rhumal** pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé. Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat, et en peu de temps la guérison a été complète.”

Un père de famille, Côteau St-Louis, 1076 rue Berri :

MONSIEUR BARIDON.—“ Ayant fait usage du **Baume Rhumal** pour mes enfants qui avaient de mauvaises toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'ai employé jusqu'aujourd'hui.”  
“ Votre, etc., LOUIS FRUITIER.”

M. GEO. STREMSKI, 1735 rue Ste-Catherine, nous écrit en date du 15 janvier dernier :

A M. BARIDON, agent général pour la vente du **Baume Rhumal**.—Cher Monsieur,—“ Depuis trois mois, je souffrais d'un rhume qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir épuisé tous les médicaments sans succès, je me suis décidé à faire l'essai de votre **Baume Rhumal**. Je suis heureux de le recommander, car une seule bouteille a suffi pour me guérir.”

**Le Baume Rhumal est en vente partout.**

**L. R. BARIDON, Pharmacien,**

**1703, Rue Ste-Catherine.**

SEUL AGENT POUR LE CANADA.